

LES EXPANSIONS DU NOM : Fonction épithète, fonction complément du nom

On nomme **expansions du nom** tous les mots, groupes de mots ou propositions qui ont pour fonction d'enrichir le nom, d'apporter des informations supplémentaires sur ce dernier.

La formule générale du GN est donc : GN = Dét + N (+ Exp).

Les expansions du nom sont généralement facultatives sur le plan syntaxique : on peut souvent les supprimer, mais leur suppression peut modifier fortement le sens ou l'identification du groupe nominal.

Parmi les expansions du nom, on distingue :

- **L'adjectif épithète** (ce grand homme ; « adjectif » est la nature (ou classe grammaticale) de « grand » et « épithète du nom "homme" » est sa fonction) **ou le groupe adjectival épithète** (un sommet impossible à atteindre)

- **Le complément du nom (CDN)** : La fonction complément du nom est le plus souvent exercée par un groupe prépositionnel, c'est-à-dire un groupe introduit par une préposition : une fenêtre sur la cour ; un bracelet en argent ; l'envie de partir ; des patins à roulettes ; un bijou sans valeur ; un portrait d'après nature ; un voyage par avion.

- **Le nom ou le groupe nominal épithète** : *un bijou fantaisie / des films grand public.*

- **La proposition subordonnée relative¹ adjectivale de fonction épithète** :

Ex : *Les élèves qui avaient bien révisé ont obtenu d'excellentes notes*

Dans cet exemple, la relative épithète, sans virgules, restreint l'ensemble désigné par le groupe nominal : il s'agit seulement des élèves qui avaient bien révisé. Elle délimite ici un sous-ensemble (sous-entendu : ceux-là et pas les autres).

L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL : LA FONCTION APPPOSITION

L'apposition est un constituant (un mot, un groupe de mots ou une proposition) placé en position détachée par rapport à un groupe nominal. Ce n'est pas une expansion dans le GN mais un élément apporté au GN. Elle apporte une information supplémentaire sur ce groupe nominal. L'apposition est détachée du groupe nominal auquel elle se rapporte, généralement par une ou deux virgules (elle est le plus souvent placée entre virgules ou détachée en début de phrase) :

Les sorciers, personnages effrayants, ont inspiré de nombreux récits.

Ici, « *personnages effrayants* » est une apposition au groupe nominal « *les sorciers* ».

Ou bien : *Effrayants, les sorciers ont inspiré de nombreux récits.*

Ici, c'est « *effrayants* » qui est une apposition au groupe nominal « *les sorciers* ».

- Il peut s'agir **d'un nom** (*Mon voisin, musicien, joue du saxophone*), **d'un groupe nominal** (GN) (*Paris, la capitale de la France, attire des millions de touristes*), **d'un adjectif** (*L'enfant, fatigué, s'est vite endormi*) ou **d'un groupe adjectival** (*cette leçon, facile à étudier, est intéressante*).

- Il peut aussi s'agir **d'une proposition subordonnée relative¹ adjectivale de fonction apposition** : *Les élèves, qui avaient bien révisé, ont obtenu d'excellentes notes.*

La proposition subordonnée relative apposée entre virgules apporte une information supplémentaire sur l'ensemble du groupe nominal (sur tous les élèves dont on parle).

On parlera donc d'« adjectif apposé » (ou « groupe adjectival apposé »), de « nom apposé » (ou « de groupe nominal apposé ») et de « proposition subordonnée relative adjectivale apposée » (« apposée » ou « apposition » étant la fonction).

Cours de Jean-Eudes GADENNE publié sur le site www.lettres.org – Septembre 2026

¹ La **proposition subordonnée relative** est introduite par un pronom relatif (*qui, que, dont, où, le quel, laquelle, auquel* etc.) et contient un verbe conjugué. Le plus souvent, elle suit directement le groupe nominal ou le pronom auquel elle se rapporte.

LES EXPANSIONS DU NOM : Fonction épithète, fonction complément du nom

On nomme **expansions du nom** tous les mots, groupes de mots ou propositions qui ont pour fonction d'enrichir le nom, d'apporter des informations supplémentaires sur ce dernier.

La formule générale du GN est donc : GN = Dét + N (+ Exp).

Les expansions du nom sont généralement facultatives sur le plan syntaxique : on peut souvent les supprimer, mais leur suppression peut modifier fortement le sens ou l'identification du groupe nominal.

Parmi les expansions du nom, on distingue :

- **L'adjectif épithète** (ce grand homme ; « adjectif » est la nature (ou classe grammaticale) de « grand » et « épithète du nom "homme" » est sa fonction) **ou le groupe adjectival épithète** (un sommet impossible à atteindre)

- **Le complément du nom (CDN)** : La fonction complément du nom est le plus souvent exercée par un groupe prépositionnel, c'est-à-dire un groupe introduit par une préposition : une fenêtre sur la cour ; un bracelet en argent ; l'envie de partir ; des patins à roulettes ; un bijou sans valeur ; un portrait d'après nature ; un voyage par avion.

- **Le nom ou le groupe nominal épithète** : *un bijou fantaisie / des films grand public.*

- **La proposition subordonnée relative¹ adjectivale de fonction épithète** :

Ex : *Les élèves qui avaient bien révisé ont obtenu d'excellentes notes*

Dans cet exemple, la relative épithète, sans virgules, restreint l'ensemble désigné par le groupe nominal : il s'agit seulement des élèves qui avaient bien révisé. Elle délimite ici un sous-ensemble (sous-entendu : ceux-là et pas les autres).

L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL : LA FONCTION APPPOSITION

L'apposition est un constituant (un mot, un groupe de mots ou une proposition) placé en position détachée par rapport à un groupe nominal. Ce n'est pas une expansion dans le GN mais un élément apporté au GN. Elle apporte une information supplémentaire sur ce groupe nominal. L'apposition est détachée du groupe nominal auquel elle se rapporte, généralement par une ou deux virgules (elle est le plus souvent placée entre virgules ou détachée en début de phrase) :

Les sorciers, personnages effrayants, ont inspiré de nombreux récits.

Ici, « *personnages effrayants* » est une apposition au groupe nominal « *les sorciers* ».

Ou bien : *Effrayants, les sorciers ont inspiré de nombreux récits.*

Ici, c'est « *effrayants* » qui est une apposition au groupe nominal « *les sorciers* ».

- Il peut s'agir **d'un nom** (*Mon voisin, musicien, joue du saxophone*), **d'un groupe nominal** (GN) (*Paris, la capitale de la France, attire des millions de touristes*), **d'un adjectif** (*L'enfant, fatigué, s'est vite endormi*) ou **d'un groupe adjectival** (*cette leçon, facile à étudier, est intéressante*).

- Il peut aussi s'agir **d'une proposition subordonnée relative¹ adjectivale de fonction apposition** : *Les élèves, qui avaient bien révisé, ont obtenu d'excellentes notes.*

La proposition subordonnée relative apposée entre virgules apporte une information supplémentaire sur l'ensemble du groupe nominal (sur tous les élèves dont on parle).

On parlera donc d'« adjectif apposé » (ou « groupe adjectival apposé »), de « nom apposé » (ou « de groupe nominal apposé ») et de « proposition subordonnée relative adjectivale apposée » (« apposée » ou « apposition » étant la fonction).

Cours de Jean-Eudes GADENNE publié sur le site www.lettres.org – Septembre 2026

¹ La **proposition subordonnée relative** est introduite par un pronom relatif (*qui, que, dont, où, le quel, laquelle, etc.*) et contient un verbe conjugué. Le plus souvent, elle suit directement le groupe nominal ou le pronom auquel elle se rapporte.